

Églises de Portneuf: à la recherche de solutions



Culture

Écrit par [Charles Laviolette](#)

Mardi, 05 Juin 2012 12:30



Le 31 mai dernier avait lieu à Saint-Basile une rencontre qui a réuni plusieurs intervenants des milieux municipaux et ecclésiastiques de la région de Portneuf autour de la question du patrimoine religieux bâti.

Le but de la rencontre était d' « amorcer une réflexion régionale sur l'avenir des bâtiments à vocation religieuse et de leur utilisation ». C'était la première rencontre de ce type qui avait lieu dans la région après qu'on ait appris que le diocèse souhaitait que l'ensemble du territoire de Portneuf soit divisé entre deux paroisses d'ici quelques années.

Seuls les conseillers et les directeurs municipaux, les maires, les curés, les membres des conseils de fabrique, les membres de la table de concertation Culture de la MRC et les représentants du Diocèse de Québec ont été conviés à la rencontre.

Le préfet Denis Langlois a indiqué que cette dernière ne visait pas à discuter la décision du diocèse mais bien à enclencher une démarche régionale concertée et « assurer le transfert de nos richesses aux générations futures ».

La soirée a été l'occasion de dresser un portrait du patrimoine religieux bâti de Portneuf. À cet effet, on félicitera le travail de Marie-Claude Demers de la MRC et de Stéphanie Poiré du CLD qui ont présenté un inventaire détaillé de ce que le comté de Portneuf détient sur son territoire qui a une valeur patrimoniale et religieuse. Le premier constat qui en ressort, c'est que la région possède une grande richesse dans ce domaine. Madame Demers a même remarqué que « Portneuf se démarque au niveau national » pour la qualité de son patrimoine religieux. Cela sera d'autant plus appréciable que, cet été, ce sont onze églises portneuvoises qui ouvriront leurs portes au public dans le cadre du programme *Les Voies du Sacré*.

Dans le comté, ce sont quatre églises qui ont été classées en tant que monument historique. Soixante-quatre pourcent des églises de la région ont été construites avant 1900 alors que seulement douze pourcent des églises du Québec sont dans cette situation.

Dans ce cadre, un des principaux enjeux serait de « développer un sentiment d'appartenance » suite aux fusions, tout en ayant une vision régionale. On cherche également à « maintenir les églises comme bâtiments phares » en adoptant une mixité des usages. Pour alimenter les discussions, des extraits du film de Bruno Boulianne, *Ne touchez pas à mon église* ont été présentés.

Plusieurs questions ont été proposées aux participants qui ont pu débattre en petits groupes et présenter leurs conclusions à l'assemblée. On demandait par exemple à tous s'ils étaient prêts à travailler de façon régionale et concertée, on demandait aussi de proposer des actions à mener.

La plupart des participants étaient d'accord sur l'urgence d'agir et sur la nécessité de travailler régionalement. A été soulevée plusieurs fois l'idée que d'encourager la mixité des usages permettrait d'impliquer les non-pratiquants qui, faut-il le rappeler, sont de plus en plus nombreux dans la population.

Un intervenant a résumé la situation en lançant : « ce n'est plus une histoire de paroissiens, c'est une histoire de citoyens ».

Selon les estimations, la moitié des 1 600 églises québécoises auront fermé leurs portes d'ici dix ans.



Église de Saint-Raymond.